



agriplast®

les peintures nature

OMBRAFLEX HORTICOLE

Peinture d'ombrage renforcé pour serres agricoles en verre ou plastique.

ADAPTE AUX REGIONS A FORT ENSOLEILLEMENT.

OMBORAGE VARIABLE SELON LE TAUX DE DILUTION.

APPLICABLE SUR ECRANS PLASTIQUES OU VERRES.

S'AUTO-ELIMINE DANS LE TEMPS SOUS L'ACTION DES PRECIPITATIONS.



IDENTIFICATION DU PRODUIT

CLASSIFICATION selon NF T 36-005 : Famille I Classe 7 b2

DEFINITION

Peinture d'usage saisonnier à base de résine copolymère acrylique en phase aqueuse spécialement étudiée pour l'ombrage des serres en verre ou plastique des horticulteurs ou maraîchers.

CARACTERISTIQUES

Selon fascicule normalisé FD T 30-807, normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de production en usine (CPU).

- **Extrait sec** : En poids : 64,20 % ± 2,0.
En volume calculé : 41,50 % ± 2,0.
- **Diluant** : Eau.
- **Masse volumique** : 1,64 ± 0,05 kg/dm³.
- **Temps de séchage** : Sec en surface : 2 heures.
Sec apparent complet : 6 heures.
- **Viscosité** : valeur disponible, réservée au CPU.
- **Point d'éclair** : Néant, produit en phase aqueuse.
- **Présentation en pot** : Produit semi-pâteux.
- **Aspect du feuil sec** : Mat.

CONTROLE QUALITE :

Le contrôle de la production en usine (CPU) est réalisé suivant un système de management de la qualité certifié ISO 9001 (2000).



APTITUDE A L'USAGE

- Ombrage actif homogène.
- Choix du niveau d'opacité.
- Large périodicité d'application. Utilisable en fin d'hiver (régions à fort ensoleillement).
- Usure progressive du feuil sous l'effet de la pluie.
- Protection contre l'échauffement excessif : cette protection s'entend au-delà de la température sous abri (cf. données METEO). Elle résulte de la réflexion du rayonnement solaire par le feuil de peinture (réflectance du revêtement neuf ou régénéré de 30 % environ). En période chaude ou caniculaire, cela n'empêche pas la nécessité d'humidifier activement les plantations pour compenser leur évaporation excessive d'eau.

DILUTIONS ET RENDEMENT PRATIQUE

OMBORAGE LÉGER	OMBRAFLEX HORTICOLE 25 KG + 90 à 120 litres d'eau = 1600 à 2100 m ²
	OMBRAFLEX HORTICOLE 25 KG + 60 à 90 litres d'eau = 1150 à 1600 m ²
OMBORAGE MOYEN	OMBRAFLEX HORTICOLE 25 KG + 30 à 60 litres d'eau = 700 à 1150 m ²
OMBORAGE INTENSIF	



CONDITIONS D'APPLICATION

EN EXTERIEUR :

Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiate (dans les 12 heures qui suivent l'application), sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.



DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Entretien. Selon normes NF P 74-201 / DTU 59.1.

DESTINATION : Maintenance fonctionnelle des serres agricoles (horticulteurs, maraîchers, etc...). Peut également être utilisé pour l'ombrage des verrières industrielles ou pour marquer ou opacifier les vitrages sur les chantiers d'immeubles neufs.

EMPLACEMENT : A l'extérieur.

SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES : Films en plastique (polyéthylène, E.V.A ou dérivés), vitrages en verre ou en plastique (polycarbonate, etc.).



NETTOYAGE

En général, OMBRAFLEX HORTICOLE disparaît au bout de quelques mois. Toutefois, en cas de fortes précipitations saisonnières, le produit d'ombrage peut être éliminé prématurément. Il sera alors nécessaire de procéder à une régénération.

En cas de disparition incomplète du feuil d'ombrage en fin de saison (pluviométrie faible ou application tardive), prévoir l'élimination des résidus par action manuelle (brossage à l'eau claire) ou avec le produit de nettoyage OMBRASTOP GEL (Cf. fiche descriptive).



CONDITIONNEMENT ET TEINTES

CONDITIONNEMENT

Seaux de 25kg net et boîtes de 2.5 litres (carton de 2).

TEINTES

Produit livré en blanc cassé.

Ne pas modifier la teinte initiale, notamment par incorporation de colorants universels.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine à l'abri du gel et de la chaleur.



HYGIENE ET SECURITE

PRODUIT NON INFLAMMABLE, sans nécessité d'étiquetage spécifique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : OMBRAFLEX HORTICOLE.

Celle-ci est accessible sur le site : <http://www.quickfds.com>.



CONDITIONS D'EMPLOI

Le produit doit être employé par référence aux présentes informations et à nos Conditions Générales de Vente. Ces informations sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art, normes, règles professionnelles, normes spécifiques de la série NSPC du fabricant pour la France. Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des subjectiles à revêtir pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère.

Le produit décrit dans cette fiche n'est pas un produit de construction, mais un produit réservé à l'entretien d'une protection temporaire. Il n'est donc pas visé par la Directive européenne DPC/89/106/CEE et son Décret français d'application. La protection obtenue, qui ne dépend pas de la qualité du produit, employé ici pour un revêtement destiné à s'user en quelques mois, mais de conditions climatiques aléatoires, et des soins apportés à son application et à sa régénération si nécessaire, ne saurait être mise en cause en cas de dépérissement des plantations abritées, pour quelque raison que ce soit.



MODE D'APPLICATION

PREPARATION DES FONDS

Les surfaces à peindre doivent être rigoureusement propres et sèches, débarrassées de tous corps gras et poussières, et de tous résidus d'ombrages précédents quand il s'agit de la première application saisonnière.

MATERIEL

Matériel de pulvérisation agricole approprié de type portable, tracté, autotracté ou aéroporté, par exemple :

- pulvérisateur avec rampe incorporée 8 à 12 m, buse Ø 1,5 sortie haute / Ø 1,2 sortie basse ou avec lance : buse Ø 1,5 à 2,0 - Pression 10 Bars,
- atomiseur avec lance, buse Ø 1,5 à 2,0 - Pression 8 à 10 Bars.

DILUTION

Avec une eau de bonne qualité (type eau de ville, de température 25°C maximum et Ph voisin de 7) :

Ombrage léger : OMBRAFLEX HORTICOLE 25 KG + 90 à 120 litres d'eau.

Ombrage moyen : OMBRAFLEX HORTICOLE 25 KG + 60 à 90 litres d'eau.

Ombrage intensif : OMBRAFLEX HORTICOLE 25 KG + 30 à 60 litres d'eau.

Verser OMBRAFLEX HORTICOLE dans un bac de grande capacité (ou bac atomiseur des engins). Incorporer progressivement l'eau et mélanger soigneusement pour éviter toute obstruction de la buse du matériel de pulvérisation et pour obtenir une bonne répartition du produit sur la surface à traiter.

APPLICATION

Application par pulvérisation régulière du produit dilué en une passe, en évitant les surépaisseurs et les surcharges. Toutefois l'application peut être effectuée en deux ou trois passes selon la technique employée et l'opacité recherchée.

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau immédiatement après usage.

Période d'utilisation	Février / Mars	Avril	Mai / Juin	Juillet / Août
Horticulture Pépinière	Ombrage léger	Ombrage moyen	Ombrage intensif	Ombrage léger
Maraîchage	A déconseiller	Ombrage Léger	Ombrage moyen / intensif	Ombrage léger